



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74 // 06.64.37.95.38
Courriel : cgt@merignac.com 



Monsieur Thierry TRIJOULET
Maire de Mérignac
60 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 25 septembre 2025

Réf. : 2025/27

Objet : Préavis de grève locale pour la journée du jeudi 2 octobre 2025, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es de la ville de 00h00 à 23h59

Monsieur le Maire,

L'intersyndicale reçue par le premier ministre mercredi 23 septembre n'a reçu aucune réponse concrète face aux attentes légitimes de l'ensemble du monde du travail.

Nous déplorons une occasion manquée. Après un long échange avec le Premier ministre sur les enjeux qui se posent pour le monde du travail, aucune réponse claire n'a été apportée à la colère des salarié·es, agent·es, demandeurs·euses d'emploi, jeunes, retraité·es.

Le monde du travail a assez souffert et c'est pourquoi notre organisation syndicale CGT appelle à la mobilisation lors d'une nouvelle journée d'action et de grève interprofessionnelle le jeudi 2 octobre prochain

Nous voulons de vraies mesures de prévention et de sauvegarde de nos services publics essentiels : Éducation, Santé, Culture, Fonction Publique Territoriale.

Comme si cela n'était pas suffisant de « taper » sur les travailleuses et les travailleurs avec la réforme des retraites, sur les fonctionnaires avec le gel du point d'indice, la Prime de Pouvoir d'Achat non obligatoire, au bon vouloir des employeurs et la suppression de la GIPA .

Combien de temps encore pouvons-nous supporter cela ?

Pour rappel, la CGT revendique au niveau national :

- L'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6€

- L'augmentation des effectifs des services publics,
- L'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- La suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie,
- L'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),

Aussi, au niveau local, nous revendiquons :

- L'ouverture de négociation du RIFSEEP en prenant en compte l'inflation depuis sa mise en place 2016 si on avait suivi l'inflation nous aurions une prime de 345€.
- L'augmentation à 4 € de salaire de base des assistantes maternelles ;
- Une protection sociale complémentaire à 100% pour toutes et tous .
- La réouverture du calcul des jours de pénibilité pour tous les agents de la ville
- Le déroulement de carrière pour tous les agents qui remplissent les conditions statutaires
- L'ouverture d'un nouveau plan de titularisation des agent.es contractuel.les de la ville.

Nous appelons les agent·es de la ville, à se mobiliser le 2 octobre 2025 prochain, pour protester contre toutes les attaques sociales mises en place par ce gouvernement.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Karol GORSKI
Secrétaire Général